

## INFOS DIVERSES

\* La licence FFVoile peut être prise sur place à l'école de voile le premier jour du stage.

\* Si besoin d'hébergement : soit sur place en dortoir ou 2 campings se trouvent à proximité de l'école de voile :

- Camping La Nautique : 0468904819
- Camping Les Mimosas : 0468490372

\* Matériel nécessaire au stage :

- Vêtements pour la pratique de la voile
- Cahier, stylos.....
- Tout document utile au stage



## SITUATION

- ◆ A 4 km de NARBONNE
- ◆ A 10 km des plages
- ◆ Dans l'enceinte de la Société Nautique de Narbonne, en bordure de l'Étang de Bages, plan d'eau abrité et surveillé.

## MOYENS D'ACCES

- ◆ Embranchement sortie autoroute, au péage de Narbonne Sud, prendre direction Croix-Sud, La Nautique et parcourir 4 km.



**SOCIETE NAUTIQUE DE NARBONNE  
ECOLE FRANCAISE DE VOILE  
12 rue des Nauticards - 11100  
NARBONNE**

**Tél : 04.68.65.17.53**

**e-mail : [efv.lanautique@wanadoo.fr](mailto:efv.lanautique@wanadoo.fr)**

**site : [www.snnarbonne.com](http://www.snnarbonne.com)**

## SOCIETE NAUTIQUE DE NARBONNE

**Vous voulez devenir**

### INITIATEUR VOILE

L'Ecole Française de Voile de la Société Nautique de Narbonne vous invite à suivre les différents stages pour obtenir le diplôme qui est obligatoire pour pouvoir enseigner contre rémunération pendant les congés scolaires et sous la responsabilité d'un B.E.E.S voile.

Ce diplôme d'Initiateur Voile peut être obtenu dans notre centre :

- Soit en Dériveur
- Soit en Catamaran
- Soit en Planche à Voile.



**N° Siret : 41792258000010**

## NIVEAU TECHNIQUE POUR RENTRER EN FORMATION.

Le niveau technique d'un moniteur conditionne la qualité de ses interventions pédagogiques et détermine les spécialités qu'il peut encadrer.

### Exigences préalables à l'entrée en formation :

- Licence FFVoile à jour.
- Niveau technique 4 FF Voile.
- Permis de conduire d'un bateau de plaisance à moteur.
- Une attestation de formation aux premiers secours (PSC1).
- Une attestation de capacité à nager (100 m avec immersion et passage sous un obstacle de 1 mètre de long).
- Certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile (datant de moins de 3 mois).
- Photocopie carte d'identité.

### Test de certification niveau 4 FF Voile :

(Pour ceux n'ayant pas l'attestation niveau 4)

- Le 21 mars 2020

Tarif : 70 €.



## FORMATION

Développement des compétences techniques et pédagogiques pour :

- Sécuriser la pratique.
- Animer des séances.
- Faciliter les apprentissages.

### Certification de qualification d'Initiateur Voile

#### 1<sup>er</sup> cycle : 80 heures

**Dates :** du 06 au 10 avril 2020  
et du 13 au 17 avril 2020

**Horaires :** de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

**Supports :**  
Catamaran, Planche à voile, Dériveur

**Tarif :** 350 € + 50 € frais administratifs.

Le 1<sup>er</sup> cycle débouche sur la validation par le responsable de la formation des UCC1, UCC5. Des évolutions formatives des UCC2, 3, 4 et 6 sont réalisées.

#### 2<sup>ème</sup> cycle : 80 heures

**Dates :** entre le 04 mai et le 31 octobre 2020 (soit deux semaines de stage).

**Horaires :** de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

**Supports :**  
Catamaran, Planche à voile, Dériveur

**Tarif :** 250 € + 27 € (présentation au jury)

Le deuxième cycle débouche sur la validation des UCC 2, 3, 4 et 6 et éventuellement sur l'évaluation de rattrapage de l'UCC5.

#### Certification :

##### 1<sup>er</sup> cycle :

- Le 09/04/20 : certification UCC1  
Épreuve pratique en situation d'urgence simulée

- Le 16/04/20 : certification UCC5  
Épreuve pédagogique en auto encadrement

- le 17/04/20 : évaluation UCC 2 à 6  
Épreuve écrite

##### 2<sup>ème</sup> cycle :

Séquence d'évaluation avec un public « École de voile » en deuxième semaine.